

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 113 (1968)
Heft: 8

Artikel: Aide-mémoire pour la conduite du combat
Autor: Abt, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lyse dans RMS de novembre dernier, p. 501). Et alors, effet exactement contraire à celui du mouvement d'il y a 27 ans: tentative de saper la volonté d'indépendance de notre peuple et surtout, par le retentissement et la publicité systématiquement recherchés, encouragement donné à d'éventuels agresseurs. Dans leur ferme réalisme, les Romains décidaient: «*Is fecit cui prodest*». C'est le moment ou jamais de poser la question que suggère cet adage: quels sont les véritables instigateurs, proches ou lointains, de la subversion actuelle? C'est ce que fait le groupe d'étude de la Société suisse des officiers, section vaudoise, dans la conclusion N° 1 de son récent rapport sur l'objection de conscience (Bulletin de mars 1968, p. 3971).

Capitaine Pierre PETERMANN

Aide-mémoire pour la conduite du combat

INTRODUCTION

Plusieurs expériences de manœuvres, certaines difficultés apparues lors de cours tactiques ou à d'autres occasions m'ont amené à rédiger cet aide-mémoire. Ce travail répond également au vœu exprimé par plusieurs de mes camarades: disposer, sous forme simple et pratique, de quelques schémas et lignes directrices.

Ces quelques feuilles, rangées dans une enveloppe protectrice et «à portée de main» dans la poche du commandant, pourraient servir d'aide-mémoire lors d'exercices tactiques, de manœuvres ou au combat.

LE RYTHME DU COMMANDEMENT

1. Etudier la mission
2. Déclencher les mesures préalables (étudiées et préparées)
3. Apprécier la situation, formuler l'intention (relire la mission!)
4. Prendre la décision, préparer la donnée d'ordres
5. Donner les ordres (donnée d'ordres générale ou particulière).
6. Influencer personnellement l'exécution

LES SEPT PRINCIPES DE LA CONDUITE DU COMBAT

1. Mobilité
2. Ordre
3. Concentration
4. Agressivité

5. Sûreté
6. Surprise
7. SIM plicité

APPRÉCIATION DE LA SITUATION ET DÉCISION

1. Analyse des données

1.1. Analyse de la mission (à la lettre et quant à l'esprit)

- de quoi s'agit-il ?
- éventuellement division en missions particulières,
- degré d'urgence et degré d'importance.

1.2. Analyse des moyens

- dans quel état sont mes moyens ?
- quels sont les moyens particuliers ?
- quelles sont les possibilités en soutien ?
- quelle est la valeur de mes moyens par rapport à la mission et au terrain ?
- aide éventuelle d'autres troupes et contact avec celles-ci et avec le service territorial.

1.3. Analyse du terrain et du milieu

points importants - obstacles - couverts contre l'observation et le feu - possibilités d'observation et champs de feu - axes de déplacement et d'attaque, axes secondaires et voies souterraines - possibilités de renforcement.

La nature (riche ou aride), ravitaillement en eau, etc.

La population civile (ambiance générale, attitude).

Valeur du terrain et du milieu par rapport à mes moyens.

Valeur du terrain et du milieu par rapport à l'ennemi.

1.4. Analyse de l'ennemi et de ses possibilités

- situation: stable ou instable, claire ou peu claire.
- où est l'ennemi, comment est-il articulé ?
- quel est le comportement de l'ennemi, quelles sont ses particularités, ses forces, ses faiblesses, que fait-il ?
- quelle est la situation de mes moyens par rapport à l'ennemi ?
- que peut faire l'ennemi pour m'empêcher de remplir ma mission ?
- que puis-je faire pour le surprendre et l'empêcher d'agir (dans le cadre de ma mission) ?

1.5. Analyse du temps (urgence et durée) et de la météo

- établir le degré d'urgence,
- quelle est la durée de mon action et quelles en sont les conséquences ?
- quelles sont les conditions pour une action de jour, de nuit ?
- quelles sont les conditions météo, et quelle est l'évolution probable ?

1.6. Analyse des besoins

- dresser le plan des besoins en fonction de la mission, de sa durée, du milieu.

2. Décision

Je veux...

- décision sur l'idée de manœuvre (quoi - quand - où - comment - effort principal)
 - décision d'organisation (articulation - feu et mouvement - déroulement)
 - objectif principal et effort principal

ANALYSE DES BESOINS EN SOUTIEN

Pour une action normale :

- 1 repas chaud prêt sur moyens de transport.
 - 1 ration de réserve distribuée, consommée sur ordre.

Dans le cas d'une action débutant à l'aube :

- déjeuner au milieu de la nuit.

Subsistance: par homme et par jour
par cheval et par jour
par mulet et par jour

ABC; ...

Vétérinaire :

Munition: par jour de cbt légers et par Bat:

1 lot = 8 000 kg

par jour de cbt sévères et par Bat:

2 lots = 16 000 kg

Matériel: par homme et par jour.

Transmissions:

Génie: (constructions, transports, renforcements, destructions, etc).

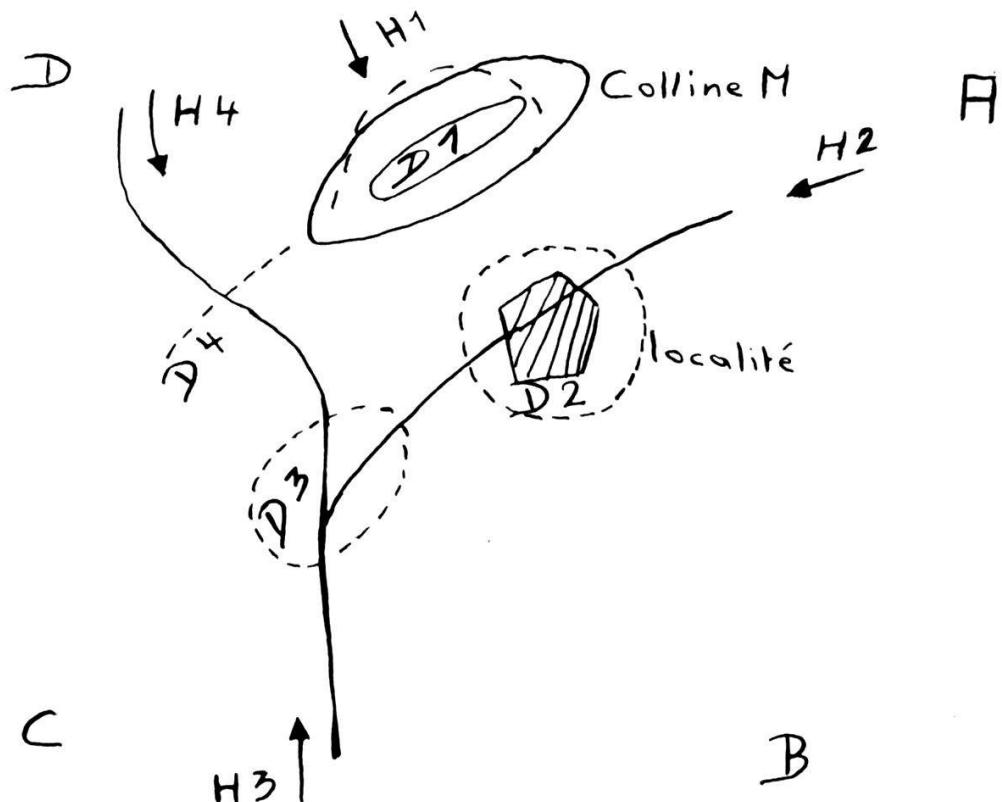
CAPACITÉS DE TRANSPORT (par jour)

1 Alouette III	50 km, dénivell. 2 500 m,	18 000 kg
1 cheval	50 km, » 2 500 m,	100 kg
1 homme	50 km, » 2 500 m,	25 kg

LE CHOIX D'UNE SOLUTION TACTIQUE

Mission : Interdire maîtrise terrestre ennemie dans le secteur A-B-C-D.

Explications: Dans le cadre de cette mission défensive, j'envisage 4 possibilités, l'ennemi pouvant aussi agir de 4 manières différentes pour m'empêcher de remplir ma mission.



H = Hypothèse action ennemie

D = Ma décision, effort principal

Si je prends la décision D1 et que l'ennemi agit H1 (hypothèse 1), ma décision est favorable (+). Si je décide D1 et qu'il agit H2, ma solution est encore favorable (+).

Si, par contre, je décide D3 et que l'ennemi agit H1, ma solution n'est pas favorable. L'ennemi progresse par la route venant du sud (H3) et je suis organisé à proximité de la bifurcation D3, solution favorable ou plus ou moins favorable (\pm) l'ennemi pouvant me contourner.

Dans cet exemple, la décision D1 est la meilleure.

	H 1	H 2	H 3	H 4
D1	+	+	+	+
D2	-	\pm	\pm	\pm
D3	-	-	+	\pm
D4	-	-	-	+

LES MESURES PRÉALABLES

A larme ou changement du degré de préparation!!!
 L iaisons (assurées, éventuellement rassemblement des officiers de li. ou des cdt.)
 O bservation
 I néraires (déterminer, reconnaître cheminements et places d'embarquement)
 S üretés... et occupation des points importants
 E xploration et recherche de renseignements, garder le contact avec l'ennemi repéré
 A rticulation (rationnelle, en fonction de la mission principale)
 U rgences (p. ex.: destruction d'ouvrage)
 S ubsistance (p. ex.: 1 repas chaud prêt sur vhc., 1 ration de réserve distr.)
 O rientation des cadres et de la troupe, déclenchement par mot-code
 R econnaissances et jalonnement, préparation de passages difficiles
 T ransports et ravitaillement

L'ORDRE

- Ordre général (aux subordonnés directs rassemblés ou aux officiers de liaison),
- Ordre particulier (à un seul subordonné),
- Ordre partiel (ne concerne qu'une phase ou une spécialité de l'action),
- Ordre préalable.

FORME LA PLUS COURTE D'UN ORDRE PARTICULIER

1. Courte orientation (1 phrase)
2. Décision (Je veux...)
3. Mission au subordonné.
4. Emplacement du chef.

ORDRE RADIO POUR DÉTACHEMENTS MÉCANISÉS

1. Direction
2. Formation
3. Objectif
4. Ordre d'exécution

ORDRE GÉNÉRAL COMPLET

Déclenchement des mesures préalables, L'OISEAU SORT

- | | |
|--|---|
| 1. Orientation
— l'ennemi, situation et évolution probable.
— notre mission (exacte)
— nos troupes, nos voisins, éventuels moyens d'appui. | 2. Décision
Je veux...
— idée de manœuvre,
— organisation,
— effort principal, |
| 3. Missions aux subordonnés:
qui fait quoi, quand, où; comportement (rarement « comment »). | |
| <i>Attaque:</i> (exemple)
— base de préparation
— base d'attaque
— direction d'attaque ou axes | <i>Défense:</i> (exemple)
— interdire... dans le secteur limité...
— barrer |

- objectifs d'attaque
- évtl. genre d'attaque
- préparation et déclenchement de l'opération
- plan de l'appui de feu.
- tenir
- agir par le feu au profit de...
- ouverture du feu
- préparation à la défense

4. Mesures particulières

- subordination
- limites de secteurs
- lignes de phases
- liaisons (en avant, en arrière, voisin droite et gauche, service territorial, civil)
- transmissions (DP radio, camouflage)
- déception, conservation du secret
- demande de feu
- ouverture du feu
- sûretés: aviation, chars, infanterie, ABC.
- exploration
- reconnaissances: cheminements, postes d'observation, points forts, sous-terrains,
- renforcements du terrain
- destructions
- Service sanitaire: postes de secours, patrouilles sanitaires
- Service ABC (DP)
- Subsistance
- Munition
- Matériel
- Les arrières: chevaux et véhicules, service vétérinaire, poste de réparation.
- Secteur arrière et garde

5. Emplacements

- Poste de commandement
- Poste de combat
- Poste collecteur de rapports
- Points de ralliement
- Heure précise.

ORDRE DE MOUVEMENT

Déclenchement des mesures préalables, L'OISEAU SORT

1. Orientation

- l'ennemi, situation et évolution probable
- notre mission, temps à disposition, fuseau de marche, formations, troupes voisines.

2. Décision

- Je veux...
- caractéristique du mouvement
 - organisation (urgence, articulation, répartition des axes, temps)

3. Ordres aux subordonnés

- secteurs de préparation et d'embarquement
- objectifs de marche et objectifs intermédiaires

- routes, axes ou fuseaux (désignation et noms de camouflage)
- articulation et formation des paquets
- formation de marche
- point d'encolonnement
- points fixes et heures de passages, postes de contrôle et de secours
- prescriptions de marche: vitesse moyenne (en tenant compte des obstacles), éclairage, haltes, annonces, garde de fin de colonne
- jalonnement (où, par qui, durée)
- police de route
- comportement durant le déplacement et au but

4. Mesures particulières

- exploration
- reconnaissances
- liaisons (en avant, en arrière, voisin droite et gauche)
- transmissions (DP radio, camouflage)
- déception, conservation du secret
- sûretés: aviation, chars, infanterie, ABC
- ouvrages minés
- Service sanitaire: postes de secours et véhicules sanitaires
- Service ABC (DP)
- Subsistance
- Munition
- Matériel
- Les arrières: chevaux et véhicules, service vétérinaire, poste de réparations. Nouveau « secteur arrière ».

5. Emplacements

- échelon du PC
- emplacement du Cdt
- poste collecteur de rapports
- points de ralliement
- heure précise

LE FEU D'ARTILLERIE (par le non-artilleur)

1. Demande de feu (au commandant tactique)

- | | |
|-----------|--|
| O bjectif | Désignation grossière du genre, de la zone de l'objectif |
| BU t | du feu demandé. Par ex.: barrer, anéantir, neutraliser, harceler, etc. |
| DUR ée | quand et combien de temps. Par ex.: « immédiatement, pendant 10 min. » |

2. Ordre de feu

(lorsque la demande de feu est accordée, le non-artilleur donne au poste central de tir l'ordre de feu). Selon les circonstances, le Cdt tactique désigne le poste central de tir indiqué, éventuellement le numéro d'un tir préparé et la munition).

- | | |
|----------------|---|
| O bjectif | genre et emplacement (milieu du but, éventuellement dimensions) |
| AZI mut d'obs. | (déterminé par l'indication de l'objectif et du P obs.) |
| BU t | comme pour la demande de feu |

DUR ée

comme pour la demande de feu (réglage des montres). Si nécessaire, orientation sur les troupes se trouvant à proximité.

3. Conduite du feu

Le poste central de tir annonce à l'observateur « coup parti » et « feu tiré » ainsi que le début et la fin des différentes phases du feu (réglage, feu d'efficacité). L'observateur annonce l'écart des coups isolés ou du centre de gravité de plusieurs coups par rapport au milieu du but et au poste d'observation.

4. Fin du tir

annoncée au commandant tactique.

DEGRÉS DE PRÉPARATION ATOMIQUE

Danger atomique = on doit s'attendre à une attaque atomique dans un délai rapproché.

Conduire les véhicules non utilisés dans des couverts naturels, les amarrer, baisser les glaces, couvrir les pneus, relever les bâches.

Danger radioactivité = on doit s'attendre à l'apparition prochaine de retombées radioactives.

Danger gaz = on doit s'attendre à l'engagement de toxiques de combat ou à l'approche de nappes de gaz.

Alarme atomique = une attaque atomique est imminente. Etre prêt à se jeter instantanément dans le couvert atomique le plus proche.

Alarme radioactivité = on a constaté des retombées radioactives.

Alarme gaz = on a constaté la présence de toxiques de combat.

Fermer les portes, relever les glaces et boucler les bâches, rabattre les portillons des blindés. Celui qui n'a pas de mission spéciale se met à couvert : atomique, des radiations ou des gaz.

Avoir sous la main : masque à gaz, pelerine de protection et gants. Si la mission le permet, abriter et recouvrir le matériel délicat (instruments d'optique, appareils de transmission, armes, munitions, équipement). Recouvrir les trous individuels et les positions d'armes. Empaqueter hermétiquement vivres et tabacs, remplir les gourdes. Mener les chevaux aux écuries ou tout au moins les couvrir.

Transmettre l'alarme en criant « alarme atomique », « alarme radioactivité » ou « alarme gaz ». Frapper à coups redoublés sur une barre ou un tuyau de fer, sur un gong ou une cloche.

Si la mission le permet, se mettre immédiatement à couvert avec armes, équipement. Stopper les véhicules, baisser les glaces, couvrir les pneus, relever les bâches pour l'alarme atomique ou les boucler pour les alarmes radioac-

**DENSITE D'UTILISATION
DU TERRAIN EN
AMBIANCE ATOMIQUE:**

1 cp au km²

tivité et gaz. Chercher un couvert. Mener les chevaux aux écuries ou tout au moins les couvrir et leur mettre la musette. Fermer les sacs, les fenêtres, les portes, les tentes et les portillons des blindés. Mettre le masque à gaz. Nouer un mouchoir autour du cou et relever le col; en tenue de combat rabattre le capuchon sur la tête; fermer le bas des manches et des pantalons; mettre les gants. Se couvrir de la pélerine de protection ou d'une toile de tente.

DEGRÉS DE PRÉPARATION DU TRAFIC RADIO

Le commandant tactique est responsable du degré de préparation du trafic radio de sa troupe. Il ordonne, suivant la situation tactique:

1. Interruption radio

- Appareils prêts à l'exploitation mais déclenchés.
- Interdiction d'accorder et d'émettre.

2. Interdiction radio

- Interdiction d'accorder et d'émettre.
 - Appareils desservis et sur écoute.
 - L'interdiction radio ne peut être levée que par l'organe qui l'a ordonnée.
- Contrairement au silence radio, il est absolument défendu de rompre l'interdiction radio.

3. Silence radio

- Interdiction d'accorder et d'émettre.
- Appareils desservis et sur écoute.
- Le silence radio ne peut être levé que par l'organe qui l'a ordonné ou éventuellement par le commandant d'une troupe aux prises avec l'ennemi.

4. Station prête au trafic

- Appareils desservis et sur écoute.
- Liaison établie.
- Reprise du trafic possible à chaque instant.

Camoufler en principe les désignations de troupes, de localités, de chiffres, de mesures de temps et les intentions.

LES DEGRÉS DE PRÉPARATION TACTIQUE

<u>Degré de préparation</u>	<u>Prêt à faire mouvement en</u>	<u>Poste de commandement et liaison</u>	<u>Troupe</u>	<u>Echelon de charrettes (sommiers)</u>	<u>Echelon moto-risé</u>	<u>Véhicules</u>	<u>Subsistance et fourrage</u>
I. Préparation avec délai fixé	temps fixé par le commandant supérieur	PC occupé	activité hors du stationnement possible	comme la troupe	utilisable pour des transports	selon ordre des commandants de compagnie	
II. Préparation normale	1 H 1/2	PC occupé	au stationnement	au stationnement	en règle générale le non chargés	selon ordre des commandants de compagnie	
III. Préparation renforcée	1/2 heure (formations motorisées 3/4 heure)	au moins 1 officier à chaque PC; au PC du bat., en plus 1 of. de liaison par cp.	peut se reposer	bâties (non chargées)	prêt à faire mouvement	chargés	selon ordre du commandant de bataillon
IV. Etat d'alarme	quelques minutes	au moins 1 officier à chaque PC; au PC du bat., en plus 1 of. de liaison par cp.; radio selon ordre spécial	complètement équipé et prête (en cas de trsp. motorisé troupe prête à être chargée)	bâties (non chargées) et attelées	moteurs réchauffés; prêt à faire mouvement	chargés	selon ordre du commandant de bataillon

DEGRÉS DE PRÉPARATION DES OUVRAGES MINÉS

Degré 1: l'ouvrage ne doit pas être gardé; une surveillance suffit.

Degré 2: l'ouvrage est chargé et gardé.

Degré 3: l'ouvrage est prêt à sauter (allumage pyrotechnique)

Compétence de mise à feu = droit de décider si oui ou non et quand on va faire sauter l'ouvrage.

Droit de destruction forcée = droit qu'a le chef d'ouvrage de décider la destruction s'il a le sentiment que son ouvrage va être pris par l'ennemi.

Interdiction de destruction forcée = interdiction de faire sauter l'ouvrage.

DEGRÉS DE PRÉPARATION DES MINAGES

Degré 1: mines au dépôt, minage piqueté et mesuré, plan de minage effectué, trous de mines préparés, barrière posée.

Degré 2: toutes les mines posées et désassurées; interdiction de pénétrer.

LES PHASES D'UNE ACTION HÉLIPORTÉE

1. Reconnaissances: places d'embarquement, de débarquement, de rechange.
2. Organisation au sol pour l'embarquement et le débarquement.
3. Préparation des différents véhicules.
4. Coordination de l'engagement des hélicoptères de:
 - combat,
 - transport,
 - éclairage,
 - soutien.
5. Transport des sûretés et organisation des places de débarquement et de rechange.
6. Transport des différents échelons de combat.
7. Réorganisation au sol.
8. ACTION PRINCIPALE (combat).
9. Alimenter les troupes amies:
 - renforts de troupes,
 - appui de feu.
10. Transport en retrait ou sur un autre point.

10. Soutien des hélicoptères.

Capitaine J. ABT